



## ASSOCIATION LE MOURET-SOLIDAIRE

Procès-Verbal de l'assemblée ordinaire

Lundi 14 septembre 2020 à 20h00

Administration communale, salle d'activités, Le Mouret.

Personnes excusées :

Mme Claudia Cotting  
Mme Josette Clément  
M Benoit Veste  
Mme Trudy Marthe  
Mme Eliane Krebs  
M Denis Murith  
Mme Bernadette Peiry

Mme Catherine Terrapon est nommée scrutatrice

Personnes présentes 23

Le tractanda de l'assemblée est approuvé. L'assemblée est enregistrée

Le procès-verbal de la dernière assemblée est approuvé

### **Rapport de gestion**

Les activités de notre association restent similaires aux années précédentes.

Les après-midis rencontrent ont lieu une fois par mois à l'institut des Peupliers. Dès le mois de mai, changement de formule, ils sont devenus les « rencontres conviviales », avec la possibilité pour ceux et celles qui le désirent de prendre un repas en commun au restaurant des Peupliers. Cette activité a pour but de créer un lien social pour les personnes seules. Nos bénévoles se chargent d'aller chercher et de ramener les personnes sans moyen de locomotion. Les résidents de l'EMS de l'institut ont la possibilité d'y participer.

Le 15 juin 2019, nous avons fêté les 10 ans de notre association avec des portes ouvertes au siège de notre association à Bonnefontaine. Cela a permis de rassembler une partie de nos bénévoles, qui travaillent souvent dans l'ombre. Nos autorités communales nous ont également rejoint ainsi que quelques citoyens des communes de Le Mouret et de Ferpicloz. Grâce à de généreux donateurs, nous avons pu organiser une petite tombola. Nous adressons toute notre gratitude à tous ces généreux donateurs.

Le 17 août, pour marquer les 10 ans, nous avons organisé une sortie en car, avec la visite de la forge de Charmey, de la cave de la Tsintre suivi d'un repas au restaurant à Attalens.

Notre traditionnel souper de fin d'année a eu lieu au Restaurant de la Chemi Hutta à St-Sylvestre. C'est l'occasion pour les membres du Comité de présenter leur gratitude et leur

remerciements à tous les bénévoles et plus particulièrement à 13 d'entre eux qui œuvrent depuis 10 ans au sein de notre association.

Nous avons également passé plusieurs annonces pour la recherche de bénévoles.

### **Quelques chiffres représentant de la vie de l'association :**

5 membres comité

15 membres actifs

1 membre web-master

2 vérificatrices des comptes.

Avec regret, nous avons pris note de la démission de M. Maurice Vial. Cette démission fait suite à son déménagement dans une autre commune. Nous le remercions pour son engagement auprès du service des repas à domicile.

Nous avons eu le grand plaisir d'accueillir M. Denis Murith (conseiller communal à Le Mouret) qui remplacera M. Vial. Nous tenons à le remercier pour son adhésion en qualité de bénévole au sein de notre association et espérons que cette activité lui procurera beaucoup de satisfaction.

Une association ne peut exister sans soutien financier, c'est pourquoi nous remercions chaleureusement nos 78 membres cotisants pour leur soutien et la confiance témoignée à notre association.

Tous nos remerciements vont également à nos généreux donateurs, les communes de Le Mouret et Ferpicloz, la Loterie romande, les paroisses de Praroman et Bonnefontaine. Leur soutien financier nous est indispensable sans lequel le Mouret-Solidaire ne pourrait exister.

Pour fêter le dixième anniversaire de l'association, nous avons envoyé plus de 50 demandes de dons. Une vingtaine d'entreprises ont répondu favorablement à notre demande. Nous avons été très touchés par ses beaux gestes de solidarité.

Les « rencontres conviviales » ont attiré entre 15 et 20 personnes par rencontre, ce qui démontre un intérêt certain pour ce genre d'activité. Une demande d'augmenter la fréquence de cette activité est souvent formulée par les participants. Un grand merci pour les bénévoles qui organisent ces journées avec brio.

Concernant le secteur des repas à domicile, il a été livré 1'387 repas, soit 194 repas de moins qu'en 2018. Le total des repas livrés de 2011 à 2019 est de 12'034 repas.

Pour le secteur des transports, visites à domicile et autres, il a été réalisé 156 prestations. Ce résultat est inférieur de 40% par rapport à l'année précédente. Cette diminution fait suite à l'entrée dans des EMS de plusieurs bénéficiaires sollicitant beaucoup de prestations.

Un grand MERCI à tous nos bénévoles pour tous les services rendus en faveur des personnes faisant appel aux services du Mouret-Solidaire

Un grand MERCI également aux membres du Comité pour tout le travail effectué.

Les objectifs de l'association pour l'année 2020 restent identiques à l'année précédente.

Le rapport de gestion est approuvé à l'unanimité.

## Comptes de fonctionnement 2019

Mme Sandra Marthe nous présente les comptes de l'association

### Comptes prestations

Total des charges	Fr. 15'914.70
Total des produits	Fr. 16'074.80
Bénéfice 2019	Fr. 160.10

### Comptes des Repas à domicile

Total Charges	Fr. 24'877.80
Total produits	Fr. 20'641.50
Déficit 2019	Fr. - 4'236.30

Le déficit pour le secteur des repas à domicile est lié à l'achat de nouveaux box isotherme pour la livraison des repas.

Les comptes ont été contrôlés par Mmes Eliane Wicht et Christelle Yerly en date du 2 septembre 2020. Madame Eliane Wicht nous lit le rapport établi, nous demande de donner décharge à Mme Sandra Marthe et d'approuver les comptes.

Quelques questions sont posées au sujet des dons de la Loterie Romande et de la Banque Raiffeisen (don de Fr. 100.00). Concernant la Loterie Romande, leur don est toujours identique chaque année. Concernant la Banque Raiffeisen, il est précisé que le don est en relation avec les 10 ans de l'association.

Les comptes 2019 sont approuvés à l'unanimité.

## Budget 2020

### Le budget des prestations prévoit

Charges	Fr. 15'160.00
Produits	Fr. 13'460.00
Déficit	Fr. - 1'700.00

Le budget 2020 est approuvé à l'unanimité.

Mme Sandra Marthe est vivement remerciée pour l'excellente tenue des comptes.

### **Adhésion de nouveaux membres.**

Selon l'article 6 de nos statuts, le comité admet de nouveaux membres et en informe l'assemblée.

### Nouveaux membres cotisants :

Mme Geinoz Martine Mme Huber Evelyne Mme Kolly Annelyse Mme Krebs Eliane	M. Murith Denis M. Schornoz Raphaël M. Wicht Jacques
---	--

Mme Christelle Yerly est nommée vérificatrice des comptes en remplacement de M. William Wicht, démissionnaire. Son élection officielle se fera lors de la prochaine assemblée.

## Divers

Mme la présidente souhaite une bienvenue toute particulière aux nouveaux bénévoles présents à cette assemblée. Il s'agit de:

Mme Bloch Isabelle  
Mme Clément Josette  
M. et Mme Murith Christian et Ruth.

Toutefois, tous les nouveaux bénévoles 2020 seront officiellement présentés lors de la prochaine assemblée.

Mme Hélène Bertschy assiste à notre assemblée comme première prise de contact avec notre association, pour une éventuelle adhésion en qualité de bénévole.

M. Marcel Biolley remercie le comité pour le changement de matériel pour la livraison des repas à domicile. Les nouveaux box isotherme avec son contenant en vaisselle est plus écologique que le matériel précédent en « pvc » et ils sont très appréciés des bénéficiaires de repas.

M. Christian Murith demande à quoi correspond l'assurance de l'association. Mme Sandra Marthe explique les généralités de la couverture de prise en charge par l'assurance « Mobilière ».

Mme Jeanne-Marie Marty fait part de son étonnement dû au manque de prestations. Elle propose de mettre une nouvelle annonce pour les « rencontres conviviales », quand ces activités pourront à nouveau se réalisées à l'Institut des Peupliers.

Elle informe qu'en février, l'Institut des Peupliers n'étant plus ouvert au public (mesures sanitaire), une rencontre conviviale a été organisée à la salle d'activités au bureau communal au Mouret. Plus de 18 personnes y ont participé avec intérêt.

Le Noël des aînés a été annulé.

Suite à diverses remarques au sujet de la restitution des box isotherme, Mme Sandra Marthe précise qu'il est important de reprendre les box vides, car ils coûtent Fr. 260.00 pièce. Lorsque le bénéficiaire ne prend plus ou suspend la commande de repas, il faut impérativement aller rechercher le box vide.

Mme Isabelle Bloch demande qu'elle est la différence entre les catégories de membres.

Il lui est répondu qu'il y a trois catégories de bénévoles:

Les bénévoles qui ont de la disponibilité pour :

1. les transports, visites à domicile, rencontres conviviales, travaux administratifs
2. la livraison des repas à domicile
3. toutes les prestations (transport etc... et livraisons des repas à domicile)

Mme la présidente clos l'assemblée à 20h50

Mme Jeanne-Marie Marty remercie Mmes Gisèle et Sandra Marthe, ainsi que les autres membres du Comité.

L'assemblée se termine par le traditionnel verre de l'amitié et une petite collation maison.

Prise de PV

Jacqueline Richard membre du Comité